

APPELS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Occupation temporaire d'activités pour entrepreneurs, artistes, artisans, associations & collectifs

CONTEXTE

De la rencontre entre **Taverne Gutenberg**, **Ateliers la mouche**, **École Urbaine de Lyon** et **Intermède** autour d'une volonté commune — **valoriser le patrimoine grâce à des multiples formes de création tout en créant du lien avec les citoyens** — est née l'ambition de réunir sous un même projet différents acteurs complémentaires au sein de cet écrin : **les Halles du Faubourg**.

À PROPOS DES HALLES DU FAUBOURG

Ancien entrepôt industriel de 1600 m², Les Halles du Faubourg est devenu un lieu de vie dédié à l'art et la culture, mais pas que. On y trouve une galerie, un comptoir, une scène, un grand jardin et une radio. De plus, une grande partie des Halles du Faubourg est dédiée aux entrepreneurs de l'ESS, aux associations, collectifs, artisans et artistes : la Manufacture, un espace de travail partagé.

Le projet des Halles du Faubourg est éphémère, et prendra fin à l'été 2020.

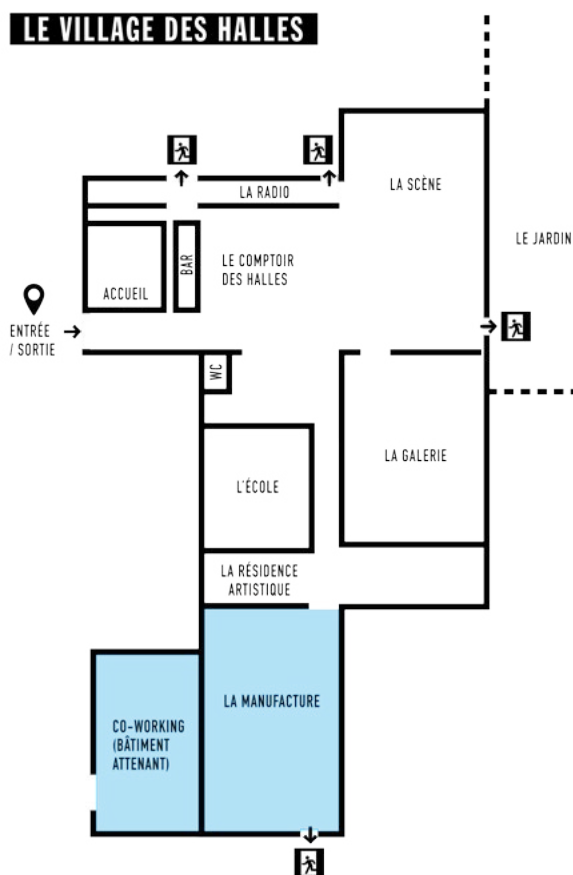
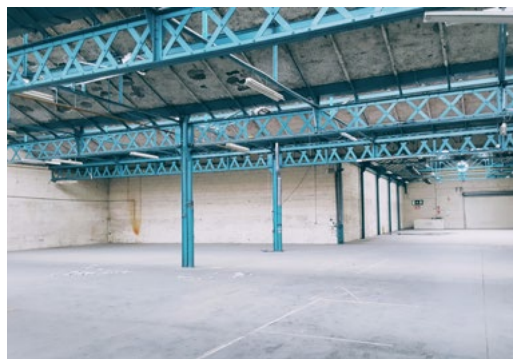
DURÉE

À partir du 13/01/20, jusqu'au 27/07/20

OFFRE

UN ESPACE DE TRAVAIL

Les espaces de travail sont mutualisés et divisibles en fonction des besoins et des affinités, **soit à l'intérieur des Halles du Faubourg dans la Manufacture, soit dans un bâtiment attenant Le Coworking**. Ils sont équipés du Wifi, du chauffage et sont non meublés. Le tout constitue un cadre propice à la coopération, au développement des échanges et de partenariats. La mise à disposition de ces espaces de travail à un coût abordable a comme objectif de soutenir l'émergence et/ou le développement des entrepreneurs culturels et créatifs. Des petits espaces de stockage mutualisés sont disponibles au sein des Halles.



DES ESPACES RESSOURCES

Les occupants se voient offrir l'adhésion au lieu qui leur permet ainsi l'accès au Comptoir des Halles (bar/snacking/café avec wifi) et sa bibliothèque dans les horaires d'ouverture ainsi qu'aux espaces extérieurs, parking et terrain arboré. Ils auront également accès illimité aux expositions et aux événements publics (du mercredi au dimanche). Ils auront bien entendu accès aux sanitaires et points d'eau.

CONDITIONS PARTICULIÈRES

Ce projet d'occupation temporaire expérimental est ouvert à un grand nombre de propositions qui seront toutes étudiées.

Quelques précautions à prendre en compte :

Les activités devront pouvoir intégrer les lieux pour une durée minimale de 3 mois et maximale de 7 mois entre janvier et juillet 2020. Seront privilégiés :

- les occupations de longue durée
- un début d'occupation au plus tôt
- les personnes motivées de rejoindre un projet vivant et collaboratif où multiples activités cohabitent

NB : toutes les activités (expositions, événements, soirées, conférences, résidences) des Halles du Faubourg ont lieu dans un même tenant — pas de cloisons insonorisantes — et cohabitent donc.

Les activités doivent respecter le règlement intérieur du lieu, notamment les horaires d'ouverture en journée. L'accueil des publics est limité aux seules personnes relevant ou liées aux activités, en dehors des temps d'ouverture au public (du mercredi au dimanche) Les occupants doivent signer une convention d'occupation temporaire avec la Taverne Gutenberg.



VOTRE PARTICIPATION

FINANCIÈRE

Une contribution est demandée pour participer aux charges de fonctionnement du bâtiment : électricité, eau courante, sanitaires, accès à Internet, assurance, chauffage... Cette participation sera à payer au début de la période d'occupation pour les 3 mois.

Le calcul sera fait en fonction de la surface occupée par l'activité à hauteur de :

9 à 12 €/m² par mois

À L'ESPACE

L'animation et le bon fonctionnement des Halles du Faubourg seront assurés par un FabManager présent sur place. Il constitue l'interlocuteur privilégié des occupants. Ce lieu se voulant être un lieu de partage, les porteurs de projet auront la possibilité d'aménager un espace de convivialité, d'accéder aux sanitaires ainsi qu'aux espaces extérieurs en bonne intelligence avec les autres espaces à proximité (exposition, privatisation, artistes, etc.). Une participation de tous est essentielle à l'entretien quotidien du lieu afin de le garder agréable et fonctionnel autour d'un règlement partagé.

L'ASSURANCE

Le bâtiment est assuré pour les risques auxquels il pourrait être exposé. **Chaque occupant devra souscrire obligatoirement une assurance responsabilité civile professionnelle pour son activité propre.**

CANDIDATURE

PROPOSITION

Si vous souhaitez participer à ce projet, vous pouvez déposer votre dossier de candidature présentant votre activité à l'adresse email manufacture@leshallesdufaubourg.fr avec les informations suivantes :

- Nom de la structure
- Statut
- Activité
- Site web
- Taille de l'espace souhaité
- Nombre de personnes
- Besoins particuliers / commentaires / motivations

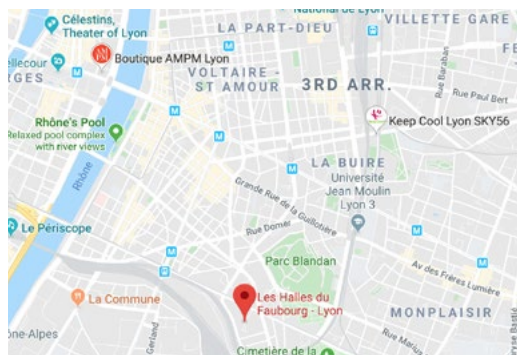
SÉLECTION

L'ensemble des projets et propositions d'activités sera analysé dans la limite des surfaces disponibles et dans leur adéquation avec le projet global.

Une visite collective du site est programmée le vendredi 17/01/20 à 17h.

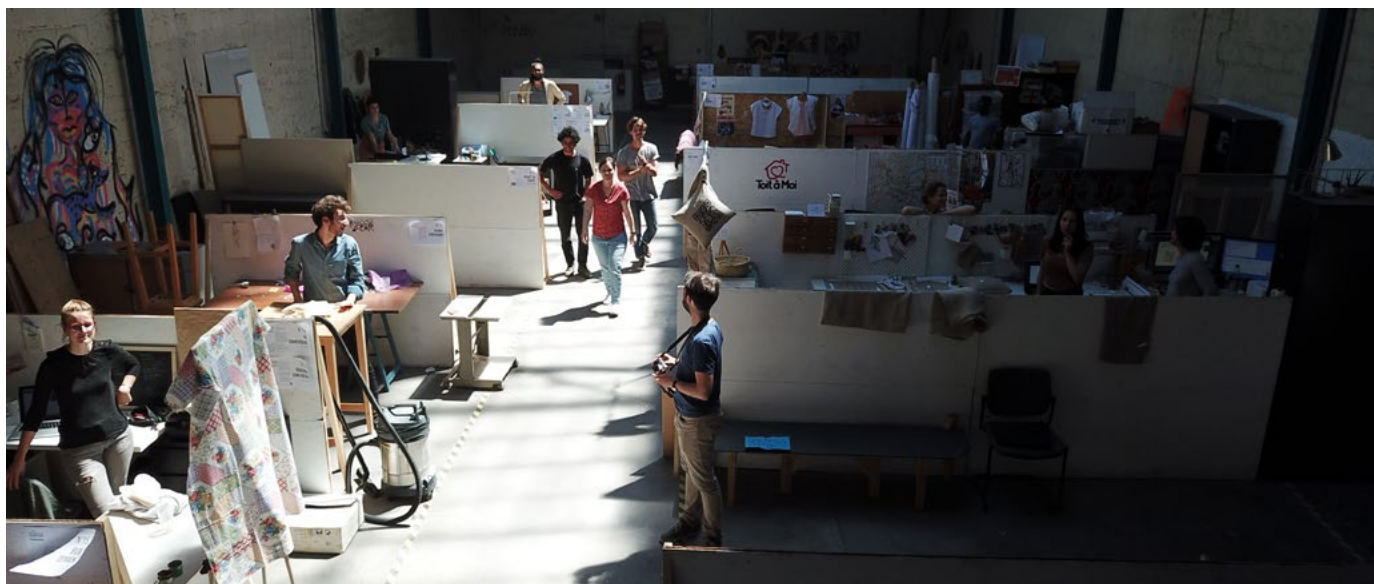
Renseignements : manufacture@leshallesdufaubourg.fr
+ d'infos : www.leshallesdufaubourg.fr

LOCALISATION



10 Impasse des Chalets, 69007 Lyon.

Métro B Jean Macé ou Tram T2 Route de Vienne.



^
LES HALLES DU
FAUBOURG